

# Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants et des professionnels de la formation

https://educentre.fr



# REFERENTIEL D'EVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

# Menuisier de fabrication bois et dérivés

Niveau 3

Site: http://travail-emploi.gouv.fr/

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	1/32

#### 1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Menuisier de fabrication bois et dérivés

Sigle du titre professionnel : MFBD

**Niveau: 3** (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF: 234s - Fabrication, pose en menuiserie et charpente; fabrication de meubles-

Code(s) ROME: H2206 Formacode: 22416

Date de l'arrêté : 25/06/2021

Date de parution au JO de l'arrêté : 30/06/2021

Date d'effet de l'arrêté : 25/10/2021

#### 2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

# 2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	3/32

- 2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :
  - a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.
- 2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :
  - a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
  - b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
  - c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- 2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :
  - a) Du titre professionnel obtenu.
  - b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
  - c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
  - d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
  - e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	4/32

## 3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MFBD

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie	14 h 00 min	La Mise en situation professionnelle est constituée de quatre parties indépendantes. A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise les productions demandées.  Partie n°1: Le candidat effectue des opérations de débit, de corroyage et de mise à longueur de diverses pièces en bois massif.  Partie n°2: Le candidat assure la fabrication d'un ouvrage de menuiserie en bois.  Partie n°3: Le candidat assure la fabrication d'un ouvrage de menuiserie en panneaux dérivés.  Partie n°4: Le candidat liaisonne des pièces, effectue des placages de stratifié, positionne des quincailleries et assure le montage d'un ouvrage de menuiserie.
Autres modalités d'évaluat	ion le cas échéant :		
Entretien technique	Sans objet		Sans objet
<ul> <li>Questionnaire professionnel</li> </ul>	Sans objet		Sans objet
Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	14 h 20 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité. La Mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant lorsque le jury n'est pas présent.

ſ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	5/32

Pour respecter la conformité du plateau technique et éviter une attente aux machines, l'épreuve est divisée en deux phases et les candidats sont divisés en 2 groupes par tirage au sort.

Groupe 1 (huit candidats maximum):

- Une première phase de 07 h 00 pour les parties 1 & 3.
- Une deuxième phase de 07 h 00 pour les parties 2 & 4.

#### Groupe 2 (huit candidats maximum):

- Une première phase de 07 h 00 pour les parties 2 & 4.
- Une deuxième phase de 07 h 00 pour les parties 1 & 3.

#### Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	6/32

# 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

			Autre	es modalités d'év	/aluation
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dériv					
Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois	Les procédures d'utilisation des machines-outils sont appliquées. Le choix des outils de coupes respecte les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.). Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.). Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies.	X			
Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie	Les données recueillies correspondent aux besoins et sont directement exploitables.  A la lecture des plans, les dimensions (longueur, largeur, rayon, etc.), et les jeux (montage, mouvements, etc.), sont correctement identifiés.  Les conventions de dessin sont respectées (axes, arêtes cachées, concordances des vues).  Sur l'épure, les traits de construction sont exploitables.  La fiche de débit est correctement établie.  La procédure de fabrication est correctement suivie ou renseignée.	X			
Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires	Les opérations de débit permettent d'effectuer par la suite les opérations de corroyage et de calibrage.  Les opérations de corroyage respectent les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces finies.  Les opérations de calibrage respectent les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces finies.	×			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	7/32

			Autr	es modalités d'év	/aluation
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	situation et ofe		
Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires	Le débit respecte les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces. Les opérations de débit ne laissent pas paraître de rayures, de coups ou de traces diverses. Le calibrage respecte les dimensions, les tolérances et la géométrie des pièces. Les opérations de calibrage ne laissent pas paraître de rayures, de coups ou de traces diverses. Les pièces non conformes sont réaffectées.	⊠			
Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires	Les assemblages sont conformes à l'ensemble des règles professionnelles. Les perçages et défonçages respectent les positions et les dimensions définies sur le plan. Les vitesses de rotation et les vitesses d'amenage sont adaptées. Les différents profilages respectent les dimensions, les tolérances et la géométrie demandée. Le placage de chants répond aux exigences attendues.	X			
Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou pannea	IUX GERIVES			I	
Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois	Les procédures d'utilisation des machines-outils sont appliquées. Le choix des outils de coupes respecte les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.). Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (formes, profils, cotes d'usinage, tolérances, etc.). Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies.	X			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	8/32

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnement à partir de production(s)	
Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés	Le liaisonnage des pièces ne laisse pas apparaître de défauts de planéité ou d'affleurage. Le profilage sur des éléments préalablement liaisonnés respecte les dimensions et la géométrie de l'ouvrage fini. L'absence de rayures ou de traces de colles permet l'application de vernis ou de laques.	×			
Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés	Le débit des panneaux stratifiés et des chants respecte les dimensions et la géométrie des pièces.  Le placage et l'encollage des panneaux stratifiés ou des chants ne laissent pas apparaître des défauts de planéité.  L'affleurage des panneaux stratifiés ou des chants ne laisse pas apparaître d'éclats, des rayures ou d'irrégularité(s).  Le panneau plaqué ne laisse pas apparaître de défaut de planéité et les dimensions sont conformes au plan de fabrication.  Le panneau plaqué ne laisse pas apparaître d'éclats de rayures, ou d'irrégularités.	X			
Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés	Le positionnement des organes de rotation, de condamnation ou de translation est conforme aux préconisations.  Le réglage des jeux fonctionnels permet un fonctionnement correct.  La mise en place des joints d'étanchéité et le calage des produits verriers sont effectués dans le respect de la règlementation en vigueur.	×			
Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie	Les opérations de montage / assemblage respectent la fiche d'instruction et le plan d'exécution. L'ajustage et le réglage ne laissent pas apparaître de défauts. Le codage de l'ouvrage est correctement effectué. Le stockage est effectué dans les zones appropriées en respectant les consignes.	×			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	9/32

#### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Respecter des règles et des procédures	Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie
	Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires
	Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires
	Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés
	Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés
	Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés
	Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie
	Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires
	Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois
	Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois

# 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MFBD

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 20 min

#### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

Mise en situation professionnelle : le jury est présent les trois dernières heures de la Mise en situation professionnelle (03 h 00) pour observer le candidat.

Le jury n'intervient pas auprès du candidat lors du déroulement de la mise en situation professionnelle.

Le jury est présent pour l'entretien final : 00 h 20 min.

Hors présence du candidat, le jury effectue les corrections de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

#### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	10/32

#### 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant d'examen est présent pendant les onze premières heures de la Mise en situation professionnelle, lors que le jury est présent le surveillant se retire. Il prévient des fraudes.

Un référent prévention chargé de la sécurité est présent pendant toute la durée de la Mise en situation professionnelle. Cette mission peut être exercée par toute personne disposant des compétences requises, à défaut, par le formateur des candidats issus du parcours de formation et connaissant les installations, équipements et matériels mis à la disposition des candidats. En cas de non-respect d'une règle élémentaire de sécurité, il interrompt l'opération en cours et alerte le responsable de session.

Le référent prévention ne communique en aucun cas avec le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	11/32



# REFERENTIEL D'EVALUATION

# **DES CERTIFICATS**

# DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Menuisier de fabrication bois et dérivés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	13/32

#### CCP

## Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie Débiter, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires Débiter et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires	10 h 00 min	La Mise en situation professionnelle est constituée de trois parties indépendantes. A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise les productions demandées. Partie n°1: Le candidat effectue des opérations de débit, de corroyage et de mise à longueur de diverses pièces en bois massif.  Partie n°2: Le candidat assure la fabrication d'un ouvrage de menuiserie en bois.  Partie n°3: Le candidat assure la fabrication d'un ouvrage de menuiserie en panneaux dérivés.
Autres modalités d'évaluatior	ı le cas échéant :		
Entretien technique	Sans objet		Sans objet
<ul><li>Questionnaire professionnel</li></ul>	Sans objet		
<ul> <li>Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	10 h 00 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.

Pour respecter la conformité du plateau technique et éviter une attente aux machines, l'épreuve est divisée en deux phases et les candidats sont divisés en 2 groupes par tirage au sort.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	15/32

#### Groupe 1 (huit candidats maximum):

- Une première phase de 05 h 00 pour les parties 1 & 2.
- Une deuxième phase de 05 h 00 pour la partie 3.

#### Groupe 2 (huit candidats maximum):

- Une première phase de 05 h 00 pour la partie 3.
- Une deuxième phase de 05 h 00 pour les parties 1 & 2.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	16/32

#### Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 10 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Mise en situation professionnelle : le jury est présent pour observer le candidat (10 h 00).

Le jury n'intervient pas auprès du candidat lors du déroulement de la Mise en situation professionnelle.

Hors présence du candidat, Le jury effectue les corrections de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

#### Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la Mise en situation professionnelle. Il prévient des fraudes.

Un référent prévention chargé de la sécurité est présent pendant toute la durée de la Mise en situation professionnelle. Cette mission peut être exercée par toute personne disposant des compétences requises, à défaut, par le formateur des candidats issus du parcours de formation et connaissant les installations, équipements et matériels mis à la disposition des candidats. En cas de non-respect d'une règle élémentaire de sécurité, il interrompt l'opération en cours et alerte le responsable de session.

Le référent prévention ne communique en aucun cas avec le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	17/32

#### CCP

## Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois	04 h 00 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, pour un ouvrage de menuiserie, le candidat :  • liaisonne des pièces ;  • effectue des placages de stratifié ;  • positionne des quincailleries ;  • monte un ouvrage.
Autres modalités d'évaluation	n le cas échéant :		
Entretien technique	Sans objet		Sans objet
<ul> <li>Questionnaire professionnel</li> </ul>	Sans objet		Sans objet
<ul> <li>Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 00 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité. La Mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.

SIGLI		ype de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBI	)	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	19/32

#### Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Mise en situation professionnelle : le jury est présent pour observer le candidat (04 h 00).

Le jury n'intervient pas auprès du candidat lors du déroulement de la Mise en situation professionnelle.

Hors présence du candidat, Le jury effectue les corrections de la Mise en situation professionnelle.

.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury : Sans objet

#### Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant d'examen est présent pendant toute la durée de la Mise en situation professionnelle. Il prévient des fraudes.

Un référent prévention chargé de la sécurité est présent pendant toute la durée de la Mise en situation professionnelle. Cette mission peut être exercée par toute personne disposant des compétences requises, à défaut, par le formateur des candidats issus du parcours de formation et connaissant les installations, équipements et matériels mis à la disposition des candidats. En cas de non-respect d'une règle élémentaire de sécurité, il interrompt l'opération en cours et alerte le responsable de session.

Le référent prévention ne communique en aucun cas avec le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	20/32

# Annexe 1

# Plateau technique d'évaluation

# Menuisier de fabrication bois et dérivés

#### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un parc machines dédié aux opérations de débit, de corroyage, de calibrage et d'usinage. Une zone de montage équipée d'autant de postes de travail pour le montage que de candidats inscrits à la session d'examen.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	21/32

Ressources (pour un candidat)
Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.
Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Un poste de travail dédiée au montage et stockage des ouvrages avec mise à disposition de systèmes d'aspiration mobiles au poste de travail.	2	Zone de montage
Machines	11	Dégauchisseuse (Largeur utile de travail 400 mm) .	8	Parc machines MSP Partie n°01
	1	Entraineur ( Tête pivotante spatiale, variateur et 3 rouleaux minimum en caoutchouc mi-dur)	8	Parc machines MSP Parties n°02 et n°03
	11	Raboteuse (Largeur utile de travail 400 mm).	8	Parc machines MSP Partie n°01
	11	Mortaiseuse à bédane	8	Parc machines MSP Partie n°02
	1	Machine automatique de perçage et d'insertion ( Mécanisme de perçage interchangeable série de perçage Système 32, mécanisme de perçage interchangeable charnière avec mandrin, extension de table Règle de butée)	8	Parc machines MSP Partie n°03
	1	Scie à format.	8	Parc machines MSP Parties n°02 et n°03
	11	Tenonneuse (Scie, dérouleurs et arbre de toupie)	8	Parc machines MSP Partie n°02
	1	Toupie (Guide à barrette de sécurité, Guide de travail à l'arbre)	8	Parc machines MSP Parties n°02 et n°03
	11	Plaqueuse de chants (Epaisseur des chants 0,4 / 2 mm, épaisseur des panneaux 10 / 45 mm).	8	Parc machines MSP Partie n°03
	11	Scie à panneaux verticale	8	Parc machines MSP Partie n°03
	1	Scie à ruban.	16	Parc machines MSP Partie n°01
Outils / Outillages	11	Machine portative : Ponceuse Excentrique ou rotative	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Ponceuse vibrante.	4	Zone de montage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	22/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Machine portative : Affleureuse ( Diamètre de l'outil : 25 mm, puissance minimum : 530 W)	4	Zone de montage
	1	Porte-outils à rainer extensible de 5 à 10 mm. Plaquettes carbure interchangeables.	16	Parc machines
	1	Machine portative : Fraiseuse à domino (Puissance mini : 420 W, diamètre outil : 4,5,6,8,10 mm, profondeur de coupe : 30 mm, réglage guide : 0 à 90°)	16	Zone de montage
	1	Machine portative : Aspirateur de classe M (EN60335-2-69) et compatible machines portatives)	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Fraiseuse à lamelles (Diamètre de l'outil : 110 mm, profondeur de coupe : 20 mm, réglage du guide : 0 à 90°)	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Perceuse (Mandrin auto-serrant : 0,5 à 10 mm, puissance mini : 675 W)	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Rail de guidage scie plongeante (Longueur mini : 140 cm)	16	Zone de montage
	1	Machine portative : Scie à onglets radiale (Puissance mini : 1000 W, diamètre de lame mini : 190 mm, coupe 300 x 52 mm à 90°)	4	Zone de montage
	1	Machine portative : Scie circulaire plongeante (Profondeur de 0 à 56 mm à 90°, profondeur de 0 à 40 mm à 45°)	16	Zone de montage
	1	Machine portative: Paumelleuse	4	Zone de montage
	11	Machine portative : Scie circulaire (Profondeur maxi de coupe : 55 mm à 90°)	8	Zone de montage
	1	Machine portative: Visseuse sans fil (2 batteries, chargeur, coffret, alimentation: 12 V - 2 Ah, vitesse rotation 0 / 400 tr/mn 0 / 1500 tr/mn, mandrin 10 mm)	1	Zone de montage
	1 Mèche d'affleureuse droite carbure 2 coupes avec guide à billes queue de 06 mm diam		4	Zone de montage
	1	Jeux de mèches pour machine automatique de perçage et d'insertion afin de percer les trous de charnières, taquets, assembleurs (VB. Rastex.)	4	Parc machines
	1	Coffret de scies cloches composé de 2 mandrins avec pilote et 6 scies cloches Diam. 22 - 29 - 35 - 44 - 51 – 68 mm	16	Zone de montage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	23/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Lot outils pour servante d'atelier (Crayon mine tendre, craie, ruban 3m, double-mètres pliant, réglet, jeu de ciseaux à bois, scie égoïne coupe fine, monture de scie à métaux, couteau à lame rétractable, maillet caoutchouc, marteau de menuisier, tournevis porte-embouts magnétique, jeu d'embouts de vissage assortis, tenaille russe).	1	Zone de montage
	1	Règle de toupilleur	6	Parc machines
	1	Porte-outils à feuillure extensible de 30 à 60 mm (Plaquettes carbure interchangeables)	16	Parc machines
	1	Porte-outils à géométrie variable (multi-pentes) à plaquettes carbures.	16	Parc machines
	1	Porte-outils à rainer extensible de 10 à 20 mm. Plaquettes carbure interchangeables	16	Parc machines
	1	Porte-outils hélicoïdal à calibrer à coupe progressive (Diamètre mini 80 mm, hauteur mini 100 mm, alésage 50 mm). Plaquettes carbure interchangeables	16	Parc machines
	1	Centreurs ( Diam. 08 et 10 mm)	11	Zone de montage
	11	Gabarit de perçage (Hettich)	11	Zone de montage
	11	Jauge de profondeur	6	Parc machines
	1	Pied à coulisse 1/100eme	6	Parc machines
	1	Mèche étagée pour vis d'assemblage Direkta Diam. 05 mm	4	Zone de montage
	1	Porte-outils à rainer extensible de 05 à 10 mm. Plaquettes carbure interchangeables	16	Parc machines
	1	Porte-outils à profiler (coffret).	16	Parc machines
Équipements	1	Serre-joints dormants avec capacité de serrage de 1 500 mm.	2	Zone de montage
	1	Serre-joints à pompe à rotule de 400 mm saillie de 80 mm.	1	Zone de montage
	1	Serre-joints à pompe à rotule de 600 mm saillie de 80 mm.	1	Zone de montage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	24/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	11	Serre-joints à pompe à rotule de 800 mm saillie de 100 mm.	11	Zone de montage
	11	Serre-joints à pompe à rotule de 1000 mm saillie de 100 mm	11	Zone de montage
	11	Servante d'atelier avec organiseur et coffre de rangement.	11	Zone de montage
	11	Table pour montage (250 x 120 cm)	2	Zone de montage
	1	Table pour ponçage / égrenage.	16	Zone de montage
Équipements de	11	Bouchons d'oreilles à usage unique conforme à la norme EN 352-2	11	EPI
protection individuelle (EPI)	11	Gants manutention conforme à la norme EN 388	11	EPI
ou collective	44	Masque jetable pliable classe FFP2 conforme à la norme EN 149-1	11	EPI
	1	Lunettes de protection conforme aux normes EN 166 et EN 170	1	EPI
Matières d'œuvre	11	Lot de pièces bois et panneaux dérivés.	11	Consommables
	11	Lot de vis, pointes, colles, mastics, chiffons,	11	Consommables
	1	Lots de quincailleries du bâtiment et d'agencement (Ferrures d'assemblage, charnières invisibles, Paumelles, poignées,).	1	Consommables
Documentations	1	Fiches sécurité des machines, équipements et outillages mis à disposition des candidats.	16	Parc machines

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	25/32

#### **ANNEXE 2**

## **CORRESPONDANCES DU TP**

Le titre professionnel Menuisier de fabrication bois et dérivés est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Menuisier de fabrication bois et dérivés		Menuisier de fabrication bois et dérivés
	Arrêté du 22/08/2016		Arrêté du 25/06/2021
CCP	CCP Fabriquer des produits en série		Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés
CCP	Fabriquer des pièces d'ouvrages menuisés		
CCP	Effectuer l'assemblage et le montage d'ouvrages menuisés	CCP	Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	27/32

#### Annexe 3

# Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### **Entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### **Questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### **Entretien final**

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MFBD	RE	TP-00462	06	30/06/2021	05/02/2021	29/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

